



GAP PROFESSIONAL PRODUCTS

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur de produit GHS

Nom du produit	GAP Nettoyant pour freins
N° de produit	88250
Marque	GAP Professional Products

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Nettoyeur de pièces de frein

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom	GAP Professional Products
Adresse	122 Route 105 Keswick Ridge NB E6L 1B1 Canada
Téléphone	(506) 363-9708
Fax	(506) 363-4241
email	info@gapauto.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

For Medical or Transport Emergencies / Pour les urgences médicales ou de transport
CANUTEC (24 Hours)
(613) 996-6666

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: WHMIS 2015

- Toxicité aiguë, par inhalation (chapitre 3.1), Cat. 4
- Corrosion cutanée/irritation cutanée (chapitre 3.2), Cat. 2
- Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 2
- Aérosols (chapitre 2.3), Cat. 1
- Gaz sous pression (chapitre 2.5), gaz comprimé
- Toxicité pour certains organes cibles suite à une exposition unique (chapitre 3.8), Cat. 3
- Danger par aspiration (chapitre 3.10), Cat. 1

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogrammes



1. Point d'exclamation; 2. Flamme; 3. Bouteille de gaz; 4. Danger pour la santé

Mention d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil(s) de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

GAP Nettoyant pour freins

P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
Acetone (N° CAS: 67-64-1; N° CE: 200-662-2; N° Index: 606-001-00-8)	< 50 - < 95 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 2; Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique (chapitre 3.8), Cat 3; Dommages/irritation des yeux (chapitre 3.3), Cat. 2. DANGERS: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges..	
Carbon dioxide (N° CAS: 124-38-9; N° CE: 204-696-9)	5 - 10 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Pas de données disponibles. DANGERS: Pas de données disponibles.	
Heptane (N° CAS: 142-82-5; N° CE: 205-563-8; N° Index: 601-008-00-2)	> 5 - < 10 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 2; Danger par aspiration (chapitre 3.10), Cat. 1; Corrosion cutanée/irritation cutanée (chapitre 3.2), Cat. 2; Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique (chapitre 3.8), Cat 3; Danger pour le milieu aquatique, à court terme (aigu) (chapitre 4.1), Cat. 1; Danger pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) (chapitre 4.1), Cat. 1. DANGERS: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.; H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.; H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme..	

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer le rinçage des yeux pendant le transport à l'hôpital.
En cas d'ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Appelez un médecin immédiatement. Si conscient, donnez beaucoup d'eau ou de lait. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants de premiers secours	Assurez-vous que le personnel médical est au courant du matériel (s) impliqué, prend des précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter le

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Mousse régulière, waterfog, dioxyde de carbone ou produit chimique sec. Garder les contenants frais avec de l'eau pulvérisée en utilisant des buses à brouillard.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long du sol ou être déplacées par la ventilation et enflammées par la chaleur, les veilleuses et autres flammes dans des endroits éloignés du point de manutention.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Libère de la vapeur qui peut former un mélange explosif avec l'air. Le produit pulvérisé projettera une flamme au contact d'une source d'inflammation. Ne pas utiliser sur les véhicules à moins qu'il ne soit refroidi. Les conteneurs peuvent exploser s'ils sont chauffés. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

Oxydes de carbone et autres composés organiques non identifiés.

Informations complémentaires

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Solvants

GRANDS DÉVERSEMENTS: Endiguer loin devant le déversement pour empêcher tout mouvement ultérieur. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice). Gardez à récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber avec un matériau absorbant et placer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Éliminer conformément aux réglementations locales et provinciales pour les produits contenant des distillats de pétrole.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mettre sur l'équipement personnel approprié (voir la section 8). Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Ne pas stocker dans des conditions de gel ou au-dessus de 49 C (120 F). Conserver le conteneur hermétiquement fermé et fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Tenir hors de portée des enfants.

Utilisation finale spécifique(s)

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Heptane (CAS: 142-82-5)

PEL (Inhalation): 500 ppm; USA (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 2,000 mg/m³; USA (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 400 ppm, (ST) 500 ppm; USA (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 85 ppm, (ST) 440 ppm [15-min]; USA (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

2. Carbon dioxide (CAS: 124-38-9)

PEL (Inhalation): 5000 ppm (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 9000 mg/m³ (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 5000 ppm, (ST) 30,000 ppm (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 5000 ppm, (ST) 30,000 ppm (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

IOELV-LTEL (Inhalation): 9000 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 2 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/25/2023.

IOELV-LTEL (Inhalation): 5000 ppm; EU (EU/OSHA)

List no. 2 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/25/2023.

PEL (Inhalation): 5000 ppm; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 9000 mg/m³; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

3. Acetone (CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2)

IOELV-LTEL (Inhalation): 1210 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-LTEL (Inhalation): 500 ppm; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

PEL (Inhalation): 1000 ppm; US (US/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 2400 mg/m³; US (US/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 500 ppm, (ST) 750 ppm, (C) 3000 ppm; US (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 250 ppm; US (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

4. Heptane (CAS: 142-82-5 EC: 205-563-8)

IOELV-LTEL (Inhalation): 2085 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-LTEL (Inhalation): 500 ppm; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

PEL [Heptane (n-Heptane)] (Inhalation): 500 ppm; US (US/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [Heptane (n-Heptane)] (Inhalation): 2000 mg/m³; US (US/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [Heptane (n-Heptane)] (Inhalation): 400 ppm, (ST) 500 ppm; US (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL [Heptane (n-Heptane)] (Inhalation): 85 ppm, (ST) 440 ppm [15-min]; US (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

lunettes de protection

Protection de la peau

Gants résistants aux produits chimiques. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique d'élimination des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Se laver et se sécher les mains après utilisation.

Protection du corps

Protection de la peau: Gants de protection (pour les mains). Des chemises et des pantalons à manches longues doivent être portés pour protéger la peau exposée.

Protection respiratoire

Recommandé: Masque de poussière ou respirateur doit être porté si le produit est utilisé dans un espace confiné ou utilisé pendant une période prolongée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence, telle que l'état physique et la couleur
Odeur

Liquide claire
Odeur aromatique

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

Seuil olfactif	
pH	Indisponible
Point de fusion et point de congélation	Indisponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	98C
Point d'éclair	-8 °C
Taux d'évaporation	<1 (l'eau = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Aérosol extrêmement inflammable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	12,7 % (supérieur) ; 2 % (inférieur)
Tension de vapeur	48mbar @ 20C
Densité de vapeur	3.5
Densité relative	0.700 @ 15 °C
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	399 °C
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	< 14 centistokes à 40°C

Propriétés supplémentaires

Coleur	Claire
--------	--------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

N'arrivera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles

Éviter tout contact avec les acides et les oxydants puissants tels que le permanganate,

le chlore et l'ectoderme. Ne pas entreposer à proximité d'acides, de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxydants puissants tels que le permanganate, le chlore et l'ectoderme.

---- Acétone : Bases, agents oxydants, agents réducteurs. L'acétone réagit violemment avec l'oxychlorure de phosphore.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Après évaporation de l'eau, la combustion peut produire des oxydes de carbone, des traces de oxydes de soufre et d'azote et divers hydrocarbures

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

ACÉTONE

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

DL50 cutanée - Cobaye - 7 429 mg/kg
CL50 par inhalation - Rat - 50 100 mg/m³ - 8 h

Remarques : Somnolence, vertiges, perte de conscience
DL50 orale - Rat - 5 800 mg/kg

Remarques : Troubles du comportement : Modification du cycle veille-sommeil (y compris du réflexe de redressement).
Troubles du comportement : Tremblements. Troubles du comportement : Céphalées.

L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Remarques : RTECS : AL3150000

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

Reins - Irrégularités - Données cliniques

Peau - Dermatite - Données cliniques

Reins - Irrégularités - Données cliniques

Peau - Dermatite - Données cliniques

Reins - Irrégularités - Données cliniques

Peau - Dermatite - Données cliniques

Remarques : Ce produit contient un composant dont la cancérogénicité n'est pas classable selon les classifications du CIRC, de l'ACGIH, du NTP ou de l'EPA.

CIRC : Aucun composant de ce produit présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

NTP : Aucun composant de ce produit présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène connu ou suspecté par le NTP. OSHA : Aucun composant de ce produit présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène ou cancérogène potentiel par l'OSHA.

Ligne directrice d'essai OCDE 301B

Résultat : 91 % – Facilement biodégradable.

CL50 – Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) – 5 540 mg/l – 96 h

Corrosion/irritation de la peau

Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation modérée, une délipidation, une dermatite.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut causer une irritation grave, rougeur, larmolement, vision floue.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'inhalation excessive de vapeurs peut provoquer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central, notamment des étourdissements, de la faiblesse, de la fatigue, des nausées, des maux de tête et une perte de conscience possible.

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

Effet mutagène sur les cellules germinales

pas de données disponibles

Cancérogénicité

Cancérogénicité: Ingrédients non listés par OSHA, NTP, IARC.

Toxicité pour le système reproducteur

Pas de données disponibles

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Voie d'entrée principale: A) Peau B) Inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition au produit.

Données complémentaires

Heptane: guinea pig LC inhalation > 17937ppm/4H (17937ppm) National Technical Information Service. Vol. OTS0556754,
human TCLO inhalation 1000ppm/6M (1000ppm) BEHAVIORAL: "HALLUCINATIONS, DISTORTED PERCEPTIONS" "U.S. Bureau of Mines Report of Investigation No. 2979," Patty, F.A., and W.P. Yant, 1929Vol. 2979, Pg. -, 1929.
mouse LCLO inhalation 59gm/m3/41M (59000mg/m3) BEHAVIORAL: CONVULSIONS OR EFFECT ON SEIZURE THRESHOLD Biochemische Zeitschrift. Vol. 115, Pg. 235, 1921.
mouse LD50 intravenous 222mg/kg (222mg/kg) Journal of Pharmaceutical Sciences. Vol. 67, Pg. 566, 1978.
[Link to PubMed](#)
rat LC50 inhalation 103gm/m3/4H (103000mg/m3) Gigiena Truda i Professional'nye Zabolevaniya. Labor Hygiene and Occupational Diseases. Vol. 32(10), Pg. 23, 1988.

Acetone: *TOXICITY:
typ. dose mode specie amount units other
TCLO ihl man 440 ug/m3/6M
TCLO ihl man 10 mg/m3/6H
TCLO ihl hmn 500 ppm
TCLO ihl man 12000 ppm/4H
LDLo unr man 1159 mg/kg
LDLo ipr rat 500 mg/kg
LD50 orl mus 3000 mg/kg
LCLO ihl mus 110 gm/m3/1H
LD50 ipr mus 1297 mg/kg
LDLo orl dog 8 gm/kg
LD50 orl rat 5800 mg/kg
LC50 ihl rat 50100 mg/m3/8H
LDLo ipr dog 8 gm/kg
LDLo scu dog 5 gm/kg
LD50 skn rbt 20 gm/kg
LDLo scu gpg 5000 mg/kg
TDLo orl man 2857 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

LD50 ivn rat 5500 mg/kg
LDLo ivn rbt 1576 mg/kg
LD50 orl rbt 5340 mg/kg
LDLo ivn mus 4 gm/kg

*AQTX/TLM96: Not available

*SAX TOXICITY EVALUATION:

THR: Moderately toxic by various routes. A skin and severe eye irritant. Human systemic effects by inhalation and ingestion. Narcotic in high concentrations. In industry, no injurious effects have been reported other than skin irritation resulting from its defatting action, or headache from prolonged inhalation. A common air contaminant. Dangerous disaster hazard due to fire and explosion hazard.

*CARCINOGENICITY: Not available

*MUTATION DATA:

test lowest dose | test lowest dose

----- | -----
cyt-ham:fbr 40 gm/L | sln-smc 47600 ppm

*TERATOGENICITY:

Reproductive Effects Data:

TCLo: ihl-mam 31500 ug/m3/24H (1-13D preg)

*STANDARDS, REGULATIONS & RECOMMENDATIONS:

OSHA: Federal Register (1/19/89) and 29 CFR 1910.1000 Subpart Z

Transitional Limit: PEL-TWA 1000 ppm [015,327,545,610]

Final Limit: PEL-TWA 750 ppm; STEL 1000 ppm [015,327,545,610]

OSHA STEL does not apply to the acetate fiber industry; it is in effect for all other sectors [610]

ACGIH: TLV-TWA 750 ppm; STEL 1000 ppm [015,415,421,610]

NIOSH Criteria Document: Recommended exposure limit to this class of compounds-air: TWA 590 mg/m3 [015]

NFPA Hazard Rating: Health (H): 1

Flammability (F): 3

Reactivity (R): 0

H1: Materials only slightly hazardous to health (see NFPA for details).

F3: Materials which can be ignited under almost all normal temperature conditions (see NFPA for details).

R0: Materials which are normally stable even under fire exposure conditions and which are not reactive with water (see NFPA for details).

*OTHER TOXICITY DATA:

Skin and Eye Irritation Data:

eye-hmn 500 ppm

skn-rbt 395 mg open MLD

eye-rbt 3950 ug SEV

eye-rbt 20 mg/24H MOD

skn-rbt 500 mg/24H MLD

Standards and Regulations: DOT-Hazard: Flammable liquid; Label: Flammable liquid

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

Status: NIOSH Analytical Methods: see Ketones I, 1300
EPA TSCA Chemical Inventory, 1986
EPA TSCA Test Submission (TSCATS) Data Base, June 1988
EPA Genetox Program 1988, Negative: SHE-clonal assay; Cell transform.-
mouse embryo
EPA Genetox Program 1988, Negative: Cell transform.-RLV F344 rat
embryo
EPA Genetox Program 1988, Negative: In vitro cytogenetics-nonhuman
EPA Genetox Program 1988, Negative: Histidine reversion-Ames test; In
vitro SCE-nonhuman
Meets criteria for proposed OSHA Medical Records Rule

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES: Aucun effet significatif connu ou danger critique
INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES: Non disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Élimination du produit

Éliminer conformément aux réglementations locales et provinciales pour les matériaux solvants.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1	Numéro ONU	Aucun
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Aucun
14.3	Classe(s) relative(s) au transport	Aucun
14.4	Groupe d'emballage	Aucun
14.5	Dangers environnementaux	Aucun
14.6	Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucun
14.7	Transport en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucun

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Carbon dioxide

CAS number: 124-38-9

US EPA TSCA public inventory

Chemical name: Carbon dioxide

CAS number: 124-38-9

Massachusetts Right To Know Components

Fiche de Données de Sécurité (FDS) GAP Nettoyant pour freins

Chemical name: Acetone

CAS number: 67-64-1

New Jersey Right To Know Components

Common name: ACETONE

CAS number: 67-64-1

Pennsylvania Right To Know Components

Chemical name: 2-Propanone

CAS number: 67-64-1

SARA 311/312 Hazards

Fire Hazard, Acute Health Hazard, Chronic Health Hazard for: Acetone.

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: 2-Propanone

CAS number: 67-64-1

US EPA TSCA public inventory

Chemical name: Acetone

CAS number: 67-64-1

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Heptane

CAS number: 142-82-5

US EPA TSCA public inventory

Chemical name: Heptane

CAS number: 142-82-5

SECTION 16: Autres informations

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Ces FDS sont faites dans le but de fournir des informations au travailleur sur le lieu de travail et de manière à ce qu'il puisse être compris. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par: C. Gourley